

## TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS EN ÉDUCATION MEMBRES DU SCFP

Régime d'avantages sociaux provincial du SCFP

**UN SEUL RÉGIME**  
ENSEMBLE JUSQU'AU CŒUR

# Vous avez parlé. Nous vous avons entendus.

*Les résultats du sondage aideront à donner  
forme au régime provincial*

Quels sont vos sentiments à l'égard de vos avantages sociaux - et de la perspective d'un régime provincial? Nous avons besoin de connaître la réponse à ces questions cruciales pour donner forme à nos discussions en cours avec le gouvernement de l'Ontario et créer le bon régime pour vous et tous les autres membres du SCFP. Le sondage auquel nous vous avons demandé de répondre en mai était pour nous l'occasion de vous intégrer dans ce processus - et de vous donner la chance de l'influencer.

Le présent bulletin donne un résumé des résultats de ce sondage. Plus de 11 000 d'entre vous y ont répondu - un taux de réponse exceptionnel! Ce résultat nous fournit un grand bassin de données statistiquement valides, et un aperçu important sur ce que vous appréciez le plus de votre régime d'avantages sociaux.

Le processus de création d'un régime provincial d'avantages sociaux pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP présente des enjeux importants pour l'ensemble des membres du SCFP. Nous effectuons notre diligence raisonnable et travaillons en étroite collaboration avec le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO) et des experts externes afin de :

- recenser les éléments clés de la conception du régime et les exigences d'admissibilité;
- nous assurer que le financement disponible nous permettra d'offrir et de soutenir un régime répondant aux besoins des membres; et
- déterminer la meilleure façon d'éventuellement lancer un régime à travers l'ensemble de la province.

Vos commentaires joueront un rôle central dans ce travail.

Merci de votre participation continue à ce processus. Si vous avez des questions ou des commentaires, faites-nous-en part à [osbcc@cupe.on.ca](mailto:osbcc@cupe.on.ca).



## Félicitations à nos trois gagnantes!

Tous les répondants au sondage étaient invités à s'inscrire à un tirage pour gagner l'une de trois cartes-cadeaux de 100 \$ chez Tim Hortons, gracieuseté d'Eckler Itée, la firme spécialisée qui a réalisé le sondage. Les participations au tirage étaient conservées séparément des résultats du sondage et le tirage a été effectué au hasard par Eckler.

### Les gagnantes sont :

**Kathleen Murphy,**  
section locale 4400

**Joan Maloney,**  
section locale 5100

**Debbie Hamilton**  
section locale 2512



## Ce que vous aviez à dire

### Points saillants des résultats du sondage

Le sondage visait à répondre aux questions suivantes :

- dans quelle mesure votre régime collectif actuel de soins médicaux et dentaires répond à vos besoins;
- quels sont les avantages et les services paramédicaux qui ont le plus de valeur pour vous et votre famille;
- quelles sont vos autres préoccupations face à la protection offerte par les avantages sociaux.

Le sondage a produit beaucoup de résultats utiles. Dans les grandes lignes, nous avons appris que :

**89 %** des membres affirment que le régime de soins médicaux et dentaires est un élément de valeur de leur rémunération totale;

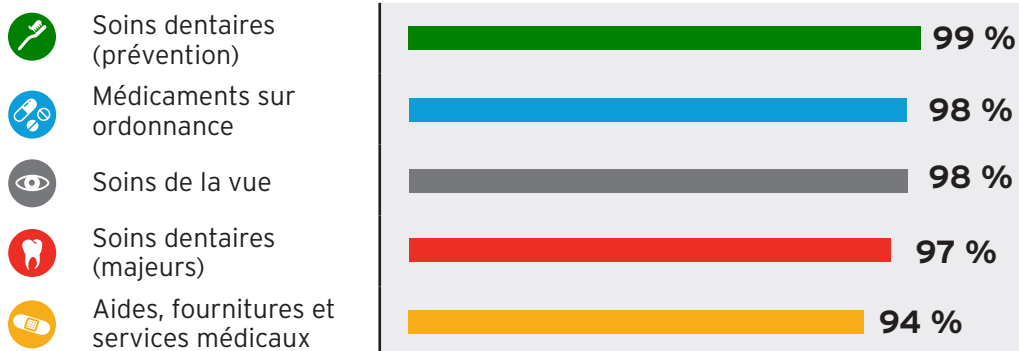
**68 %** disent que leur régime de soins médicaux et dentaires actuel répond à leurs besoins.

Ceci laisse penser que vous attachez une grande importance à la protection de soins de santé et dentaires, mais il existe une occasion claire d'améliorer les avantages sociaux. Une majorité de répondants (66 %) conviennent que le SCFP est mieux placé que le gouvernement pour concevoir et gérer un régime d'avantages sociaux pour les travailleuses et travailleurs de l'éducation. Nous sommes déterminés à faire en sorte que tout régime provincial réponde aux besoins uniques de nos membres et de leurs familles

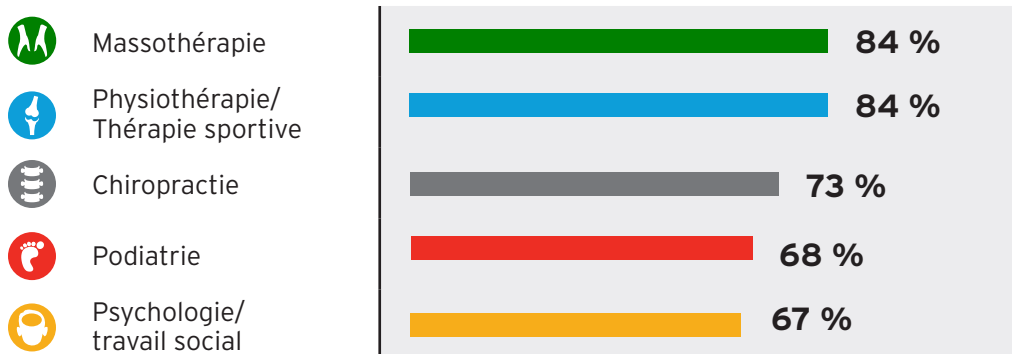
### Un consensus clair sur les avantages les plus importants

Une majorité claire de répondants (88 %) participe à un régime d'avantages sociaux commandité par le SCFP. On a demandé aux participants actifs dans quelle mesure les différents avantages offerts étaient importants pour eux et leur famille. Les graphiques ci-dessous présentent les résultats.

#### Avantages sociaux



#### Services paramédicaux



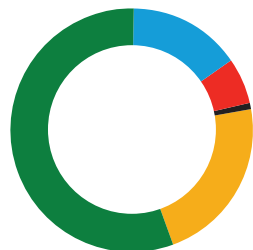
Sauf pour de légères différences dans l'ordre d'importance, les répondants qui ont dit ne pas être actuellement couverts par un programme d'avantages sociaux négocié par le SCFP ont donné des réponses similaires.

### Compromis

Parmi les répondants qui ont actuellement accès à un régime d'avantages sociaux, 41 % se disent disposés à accepter des compromis sur une base de prestation par prestation, à condition que le régime provincial offre dans l'ensemble une protection complète. Un autre 24 % se dit « neutre » sur cette question. Ceci donne à penser que plusieurs membres ont besoin de mieux comprendre les compromis potentiels avant de les accepter.

### Obstacles à la participation

On a demandé aux 12 % de répondants qui ont indiqué ne pas participer actuellement à un régime d'avantages sociaux négociés par le SCFP pourquoi ils n'y participaient pas. Voici ce qu'ils ont répondu :



- 56 %** n'y sont pas admissibles en raison de leur statut d'emploi;
- 15 %** se sont retirés parce qu'ils ont accès à une protection d'un autre régime;
- 6 %** disent que la protection du régime négocié par le SCFP est trop dispendieuse;
- 1 %** disent ne pas avoir besoin d'une protection d'avantages sociaux;
- 23 %** ont répondu « autre ».

Plus de 10 % des répondants qui ont indiqué « autre » ont cité leur âge comme obstacle à la protection, celle-ci prenant fin à 65 ans peu importe le statut d'emploi de la personne. L'accessibilité aux avantages sociaux sera un aspect primaire dans l'évolution du processus.

### Payer pour la protection

Les participants à un régime d'avantages sociaux négociés par le SCFP paient actuellement une portion du coût de la protection offerte, par l'un ou plusieurs des mécanismes suivants :

- primes régulières;
- paiement direct pour certains services qui ne sont pas couverts ou entièrement couverts;
- frais exigés pour certains avantages, p. ex. les frais d'exécution d'ordonnance pour les médicaments;
- franchises sur certains avantages, p. ex. les soins dentaires de prévention.

Le sondage demandait également aux membres s'ils accepteraient de payer davantage pour une protection améliorée.



- 36 %** ont dit non
- 30 %** ont dit oui
- 34 %** ont dit ne pas savoir. Ceci nous indique que les membres pourraient être disposés à payer davantage pour de meilleurs avantages - mais qu'ils doivent voir quelle serait la couverture offerte dans le cadre d'un régime provincial avant d'accepter de le faire.

### Qui sont nos membres?

En plus de poser à nos membres des questions sur la protection qu'ils souhaitent obtenir et leurs préoccupations face à un régime provincial d'avantages sociaux, le sondage comportait un certain nombre de questions démographiques. Le fait d'avoir une bonne idée de qui sont nos membres peut nous aider à concevoir un régime efficace pour les membres à différentes étapes de leur vie.

#### Sexe



**80 %**  
Femmes



**19,9 %**  
Hommes



**0,1 %**  
Transgenres ou autres

# UN SEUL RÉGIME

## ENSEMBLE JUSQU'AU CŒUR

### Statut d'emploi



84,2 %	Emploi à temps plein
8,7 %	Emploi à temps partiel
1,3 %	Congé ou congé pour invalidité
0,3 %	Retraités
5,4 %	Autre

### État civil/familial actuel



14,5 %	Célibataire sans personne à charge
8,7 %	Célibataire avec personnes à charge
30,5 %	Marié ou en union de fait sans personne à charge
46,3 %	Marié ou en union de fait avec personnes à charge

### Commentaires ouverts

Plus de 2 000 membres ont répondu à la question ouverte demandant toute réflexion additionnelle susceptible de nous aider à compléter l'examen des avantages sociaux. Plusieurs membres ont indiqué être satisfaits de leur protection actuelle et ne pas vouloir qu'elle soit réduite. Les autres thèmes récurrents dans les commentaires portaient sur les sujets suivants :

**Caractère adéquat de la protection** - Les commentaires comprenaient notamment des demandes d'augmentation du plafond de couverture pour certaines protections et une baisse des frais exigés.

**Protection au-delà de 65 ans** - Plusieurs membres ont exprimé le souhait que la protection d'avantages sociaux se poursuive au-delà de 65 ans et d'avoir la possibilité d'avoir une protection durant la retraite.

**Cartes de médicaments** - Les membres aimeraient avoir la commodité de payer les prescriptions au moyen d'une carte de médicaments plutôt que d'attendre le remboursement des frais.

**Souplesse** - Certains répondants ont écrit qu'ils aimeraient avoir l'option de choisir parmi différents niveaux de protection selon leurs besoins et circonstances individuels. D'autres aimeraient avoir un plafond combiné pour tous les services paramédicaux plutôt que des plafonds par service.

### Prochaines étapes

Tout au long de l'été, le groupe de direction et nos conseillers experts continueront d'analyser ces importants constats tirés du sondage et discuteront de leurs conséquences pour la conception d'un régime provincial pour le SCFP. Nous restons déterminés à faire en sorte qu'un régime provincial d'avantages sociaux soit durable à long terme et réponde aux objectifs énoncés dans notre bulletin d'information de mai 2016 :

- aider à garder les membres en santé et productifs;
- aider à couvrir les dépenses courantes de soins médicaux et dentaires (par exemple, les examens dentaires périodiques);
- offrir aux membres une forme de rémunération supplémentaire efficace au plan fiscal;
- offrir aux membres une protection financière importante contre des dépenses de santé imprévues et médicalement nécessaires.

Nous vous tiendrons informés des nouveaux développements.  
Passez un bel été!

## Nous sommes là pour vous!

Merci encore de vous être fait entendre dans ce processus. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez nous en faire part à [osbcc@cupe.on.ca](mailto:osbcc@cupe.on.ca).

